

# CONSEIL DE LA RÉPUBLIQUE

SESSION ORDINAIRE DE 1957-1958

Annexe au procès-verbal de la séance du 20 mars 1958.

## AVIS

PRÉSENTÉ

au nom de la Commission de la France d'Outre-Mer (1) sur le projet de loi modifiant, pour les Territoires d'Outre-Mer, pour la République du Togo et l'Etat sous tutelle du Cameroun, la loi n° 48-1471 du 23 septembre 1948 relative à l'élection des Conseillers de la République.

Par M. DURAND-RÉVILLE

Sénateur.

**Nota.** — Ce document a été publié au *Journal officiel* du 21 mars 1958. (Compte rendu *in extenso* de la séance du Conseil de la République du 20 mars 1958, page 613, 2<sup>e</sup> colonne.)

(1) Cette Commission est composée de : MM. Mamadou M'Bodje, *Président* ; Durand-Réville, Jules Castellani, Josse, *Vice-Présidents* ; Claireaux, Diallo Ibrahima, Arouna N'Joya, *Secrétaires* ; Paul Béchar, Boisrond, Cerneau, Courroy, Léon David, Delrieu, Hassan Gouled, Jacques Grimaldi, de Lachomette, Paul Longuet, Ménard, Jean Michelin, Motais de Narbonne, Marius Moutet, Plait, Quenum-Possy-Berry, Razac, Satineau, Yacouba, Sido, Raymond Susset, Symphor, Fodé Mamadou Touré, Zafimahova.

Voir les numéros :

Conseil de la République : 302, 149, 203 et 336 (Session de 1957-1958).